

Foch Maréchal Ferdinand

"Rapport autographe signé du futur Maréchal Foch alors Colonel au 35ème Régiment de Vannes. Un soldat en bordé vers une ""maison de tolérance"" coupe l'oreille d'un civil d'un coup de sabre."

Référence : 17002

. "1 feuillet in-4 rédigé recto-verso. Vannes le 9 février 1904 11e Corps d'armée / 11e Brigade d'artillerie / 35e Régiment. ""Rapport spécial du Colonel Foch Commandant le 35e régiment d'Artillerie à l'appui de la plainte en cassation établie contre le soldat-musicien Jégat."" Le soldat Jégat, accompagné de trois amis, remontaient la rue du Roulage ""vers une ""maison de tolérance"". Une bagarre s'engage avec des civils et Jégat coupe l'oreille dde l'un d'eux, un ouvrier maréchal, d'un coup de sabre. ""En résumé ces quatre militaires ont mis le sabre à la main sans être en état de légitime défense. Le musicien Jégat a frappé sans avoir été attaqué. Il n'y a pas de plainte déposée au Parquet contre lui en raison des circonstances de milieu dans lesquelles le fait s'est passé [...] [Jégat] C'est en outre un sujet très médiocre, indiscipliné, brutal, qui a entraîné ses camarades dans la faute qui pour ce motif mérite d'être cassé de son grade et remis simple canonier. F. Foch"" Cachet du colonel du 35e régiment d'artillerie. Le document porte des traces de plis sinon très bon état. Ferdinand Foch (Tarbes 1851-Paris 1929) présidera à la signature de l'Armistice de 1918 en tant que Maréchal de France, plus haute distinction militaire française."

Prix : **250,00 €**

Cet article vous est proposé par :

Librairie ancienne Lis Tes Ratures

listesratures.librairie@gmail.com

4, rue Prémion

44000 Nantes

France

<https://v5.livre-rare-book.net/livres/5472348-17002>